C.I.R.
Société par actions simplifiée au capital de 560.573 euros
Siège social : 23 rue d'Anjou, 75008 Paris
552 057 002 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

.../...

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Président,

décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soit € 2.044.580 au compte *« Autres réserves »* qui serait ainsi porté de € 12.549.488 à € 14.594.068,

prend acte, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Abattement fiscal	
		Eligible	Non éligible
2021	€ 550.832	€ 569	€ 550.263
2022	€ 2.203.328	€ 2.276	€ 2.201.052
2023	€ 2.242.292	€ 2.276	€ 2.240.016

* *
*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

C.I.R.
Société par actions simplifiée au capital de 560.573 euros
Siège social : 23 rue d'Anjou, 75008 Paris
552 057 002 RCS Paris

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2024

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **Société C.I.R.** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 23 RUE D'ANJOU 75008 PARIS 8 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 5 2 0 5 7 0 0 2 0 0 2 4 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	434 702	AG 436 270	(1 568)	**29 288**
	Fonds commercial (1)	AH	568 474	AI	568 474	**568 474**
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	13 898	AK	13 898	**13 898**
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	105 697	AO	105 697	**105 697**
	Constructions	AP	2 442 361	AQ 123 698	2 318 662	**92 321**
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 241 170	AS 919 523	321 647	**288 183**
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 656 764	AU 1 669 782	986 982	**367 940**
	Immobilisations en cours	AV	16 500	AW	16 500	**2 490 671**
	Avances et acomptes	AX	13 146	AY	13 146	**21 862**
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	84 462	CV	84 462	**84 462**
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	175 201	BI	175 201	**125 106**
	TOTAL (II)	BJ	**7 752 375**	BK **3 149 273**	**4 603 102**	**4 187 902**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 783 443	BM 283 976	5 499 467	**5 429 616**
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	131 029	BW	131 029	**61 065**
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 659 138	BY 85 287	3 573 852	**2 972 501**
	Autres créances (3)	BZ	475 315	CA	475 315	**146 124**
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	6 563 637	CG	6 563 637	**7 345 683**
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	253 512	CI	253 512	**285 348**
	TOTAL (III)	CJ	**16 866 074**	CK **369 263**	**16 496 812**	**16 240 336**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**24 618 449**	1A **3 518 536**	**21 099 913**	**20 428 238**

Renvois : (1) Dont droit au bail 360 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 306 857

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise **Société C.I.R.** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 560 573)	DA	560 573	556 166
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	991 543	991 543
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	55 083	55 083
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 549 488	10 450 625
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 044 580**	**4 345 562**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**16 201 267**	**16 398 979**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	149 000	106 000
	TOTAL (III)	DR	**149 000**	**106 000**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	576 790	861 962
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 079	2 539
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 713 523	1 963 188
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 338 325	929 635
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	68 309	109 140
	Autres dettes	EA	38 122	28 012
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 870	28 783
	TOTAL (IV)	EC	**4 744 017**	**3 923 258**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	5 629	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**21 099 913**	**20 428 238**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 452 556	3 346 084
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : **Société C.I.R.** Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD	8 968 549	FE	14 496 806	FF	23 465 355		23 683 022
	Production vendue services *	FG	35 040	FH	563 974	FI	599 014		1 448 030
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**9 003 589**	FK	**15 060 780**	FL	**24 064 369**		**25 131 052**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	202 356		193 975
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 302		915
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**24 270 527**		**25 325 941**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 483 230		6 131 324
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(298 842)		1 021 521
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	9 031 484		8 253 774
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	149 858		166 451
	Salaires et traitements *					FY	3 934 901		3 344 975
	Charges sociales (10)					FZ	1 480 793		1 358 216
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	521 210		393 494
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	355 169		109 305
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	43 000		
	Autres charges (12)					GE	87 955		116 774
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**22 788 758**		**20 895 833**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 481 769**		**4 430 108**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	974 895		905 492
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	142 625		140 553
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			7 396
	Différences positives de change					GN	27 737		18 978
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 145 257**		**1 072 420**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 150		26 196
	Différences négatives de change					GS	26 371		30 191
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**54 522**		**56 387**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**1 090 735**		**1 016 033**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**2 572 504**		**5 446 141**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise **Société C.I.R.** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 960	31 328
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**22 210**	**31 328**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	200 489	4 188
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**200 489**	**4 188**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(178 279)**	**27 140**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	349 645	1 127 719
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**25 437 994**	**26 429 690**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**23 393 414**	**22 084 127**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**2 044 580**	**4 345 562**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	34 816	34 816
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	974 895	905 492
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	93 875	85 903
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	900	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Régularisation créances et dettes		
Indemnités diverses		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	200 489	22 210

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **21 099 913** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 437 994** euros et un total **charges** de **23 393 414** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 044 580** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilis ées ont été valués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements des logiciels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit de 1 à 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

En matière comptable, les immobilisations décomposables ont été amorties sur la durée d'utilité.
Par simplification, la durée d'utilité retenue pour amortir les immobilisations incorporelles et corporelles non décomposables à l'origine a été alignée sur la durée d'usage.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks sont évalués suivant la méthode du FIFO.
La valeur brute des matières premières, des marchandises et des approvisionnements
comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Evaluation des créances et des dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise **Société C.I.R.** — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	1 055 389	KE		KF	6 000
CORPORELLES	Terrains			KG	105 697	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	100 510	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	349 527
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	1 120 445	KT		KU	139 450
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 313 700	KW		KX	365 622
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY	9 992	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	498 523	LC		LD	34 432
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	2 490 671	LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK	21 862	LL		LM	4 506
CORPORELLES	TOTAL III			LN	**5 661 400**	LO		LP	**893 537**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U	84 462	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	125 106	1U		1V	50 095
FINANCIERES	TOTAL IV			LQ	**209 569**	LR		LS	**50 095**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	**6 926 358**	ØH		ØJ	**949 632**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence. Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			IO		LV	**44 315**	LW	**1 017 074**	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	105 697	LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	100 510	MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	(1 992 324)	MG		MH	2 341 851	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	(13 222)	MJ	31 947	MK	1 241 170	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	(481 847)	MM	47 353	MN	2 113 817	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ	9 992	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	532 956	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY	2 474 171	MZ		NA	16 500	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC	13 222	ND		NE	13 146	NF	
CORPORELLES	TOTAL III			IY		NG	**79 300**	NH	**6 475 638**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations			IØ		ØX		ØY	84 462	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	175 201	2G	
FINANCIERES	TOTAL IV			I3		NJ		NK	**259 663**	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	**123 615**	ØL	**7 752 375**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise : **Société C.I.R.** Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	443 730	PF	36 855	PG	44 315	PH	436 270
TOTAL I		RK	**443 730**	RM	**36 855**	RN	**44 315**	RO	**436 270**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 189	PN	5 444	PO		PQ	13 633
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	110 065	PX		PY	110 065
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	832 262	QA	105 986	QB	18 724	QC	919 523
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 094 500	QE	188 561	QF	47 353	QG	1 235 709
	Matériel de transport	QH	9 992	QI		QJ		QK	9 992
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	349 784	QM	74 298	QN		QO	424 082
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**2 294 726**	QV	**484 355**	QW	**66 077**	QX	**2 713 003**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**2 738 456**	ØP	**521 210**	ØQ	**110 392**	ØR	**3 149 273**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **Société C.I.R.** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	106 000	5W	43 000	5X		5Y	149 000
	TOTAL II	5Z	**106 000**	TV	**43 000**	TW		TX	**149 000**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	54 985	6P	283 976	6R	54 985	6S	283 976
	Sur comptes clients	6T	67 589	6U	71 193	6V	53 495	6W	85 287
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**122 575**	TY	**355 169**	TZ	**108 480**	UA	**369 263**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**228 575**	UB	**398 169**	UC	**108 480**	UD	**518 263**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	398 169	UF	108 480		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : **Société C.I.R.** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	175 201	UV		UW	175 201
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	86 857				86 857
	Autres créances clients	UX	3 572 282		3 572 282		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	10 180		10 180		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	105 357		105 357		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	112 895		112 895		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	5 270		5 270		
	Groupe et associés (2)	VC	220 000				220 000
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	21 613		21 613		
	Charges constatées d'avance	VS	253 512		253 512		
	TOTAUX	VT	**4 563 166**	VU	**4 081 109**	VV	**482 058**
RENVOIS (1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
RENVOIS (1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
RENVOIS (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	VH	576 790	288 407	288 383	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 713 523	2 713 523		
Personnel et comptes rattachés	8C	553 325	553 325		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	502 330	502 330		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	245 720	245 720		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	36 267	36 267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	68 309	68 309		
Groupe et associés (2)	VI	683	683		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	38 122	38 122		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	5 870	5 870		
TOTAUX	VY	**4 740 938**	VZ **4 452 556**	**288 383**	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	284 107			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

In Extenso
AUDIT

C.I.R.

Société par actions simplifiée
23 Rue d'Anjou
75 008- PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

IN EXTENSO ORNE
Agence : ALENCON
Siège social : 30 rue d'Alençon Condé sur Sarthe BP 321 61009 Alençon Cedex
SAS au capital de 150 000 euros
RCS : Alençon-NAF : 6920Z- SIRET : 30817433300036
Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes Normandie
Membre du Conseil Régional de l'ordre des experts comptables de Normandie

C.I.R.
Société par actions simplifiée
23 rue d'Anjou
75 008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société C.I.R.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société C.I.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relative à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que les notes « Stocks » et « créances » de l'annexe fournissent une information appropriée sur les règles utilisées en matière d'évaluation de ces actifs et avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Alençon, le 28 avril 2025
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO ORNE

Hervé MARIE

Signé par Herve Marie
Le 28/04/2025
ID: tx_kL30WAGGEn84

jesignexpert.com

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	434 702	436 270	(1 568)	29 288
	Fonds commercial (1)	568 474		568 474	568 474
	Autres immobilisations incorporelles	13 898		13 898	13 898
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	105 697		105 697	105 697
	Constructions	2 442 361	123 698	2 318 662	92 321
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 241 170	919 523	321 647	288 183
	Autres immobilisations corporelles	2 656 764	1 669 782	986 982	367 940
	Immobilisations en cours	16 500		16 500	2 490 671
	Avances et acomptes	13 146		13 146	21 862
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	84 462		84 462	84 462
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	175 201		175 201	125 106
	TOTAL (II)	7 752 375	3 149 273	4 603 102	4 187 902
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	5 783 443	283 976	5 499 467	5 429 616
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	131 029		131 029	61 065
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 659 138	85 287	3 573 852	2 972 501
	Autres créances	475 315		475 315	146 124
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 563 637		6 563 637	7 345 683
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	253 512		253 512	285 348
	TOTAL (III)	16 866 074	369 263	16 496 812	16 240 336
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	24 618 449	3 518 536	21 099 913	20 428 238
	(1) dont droit au bail			360 000	360 000
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(3) dont créances à plus d'un an			306 857	68 731

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	560 573	556 166
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	991 543	991 543
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	55 083	55 083
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	12 549 488	10 450 625
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 044 580	4 345 562
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	16 201 267	16 398 979
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	149 000	106 000
	Total des provisions	149 000	106 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	576 790	861 962
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 079	2 539
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 713 523	1 963 188
	Dettes fiscales et sociales	1 338 325	929 635
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 309	109 140
	Autres dettes	38 122	28 012
	Produits constatés d'avance (1)	5 870	28 783
	Total des dettes	4 744 017	3 923 258
	Ecarts de conversion passif	5 629	
	TOTAL PASSIF	21 099 913	20 428 238
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 044 579,59	4 345 562,36
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 452 556	3 346 084
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

CEREC
Le Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2024	31/12/2023
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)	8 968 549	14 496 806	23 465 355	23 683 022
Production vendue (Services et Travaux)	35 040	563 974	599 014	1 448 030
Montant net du chiffre d'affaires	9 003 589	15 060 780	24 064 369	25 131 052
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 500	
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			202 356	193 975
Autres produits			2 302	915
Total des produits d'exploitation (1)			24 270 527	25 325 941
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			7 483 230	6 131 324
Variation de stock			(298 842)	1 021 521
Autres achats et charges externes			9 031 484	8 253 774
Impôts, taxes et versements assimilés			149 858	166 451
Salaires et traitements			3 934 901	3 344 975
Charges sociales du personnel			1 480 793	1 358 216
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			521 210	393 494
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant			355 169	109 305
Dotations aux provisions			43 000	
Autres charges			87 955	116 774
Total des charges d'exploitation (2)			22 788 758	20 895 833
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 481 769	4 430 108

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 481 769	4 430 108
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	974 895	905 492
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	142 625	140 553
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		7 396
	Différences positives de change	27 737	18 978
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 145 257	1 072 420
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	28 150	26 196
	Différences négatives de change	26 371	30 191
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	54 522	56 387
	RESULTAT FINANCIER	1 090 735	1 016 033
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 572 504	5 446 141
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	9 960	31 328
	Sur opérations en capital	12 250	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	22 210	31 328
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	200 489	4 188
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	200 489	4 188
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(178 279)	27 140
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	349 645	1 127 719
	TOTAL DES PRODUITS	25 437 994	26 429 690
	TOTAL DES CHARGES	23 393 414	22 084 127
	RESULTAT DE L'EXERCICE	2 044 580	4 345 562

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées 974 895 905 492
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **21 099 913** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **25 437 994** euros
  - un total charges de **23 393 414** euros

  - dégage un résultat de **2 044 580** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont arrêtés par la direction de **Société C.I.R.**.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **21 099 913** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 437 994** euros et un total **charges** de **23 393 414** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 044 580** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilis ées ont été valués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements des logiciels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la
durée de vie prévue, soit de 1 à 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

En matière comptable, les immobilisations décomposables ont été amorties sur la durée d'utilité.
Par simplification, la durée d'utilité retenue pour amortir les immobilisations incorporelles et corporelles non décomposables à l'origine a été alignée sur la durée d'usage.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks sont évalués suivant la méthode du FIFO.
La valeur brute des matières premières, des marchandises et des approvisionnements
comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Evaluation des créances et des dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 055 389		6 000		44 315	1 017 074
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 055 389		6 000		44 315	1 017 074
CORPORELLES	Terrains	105 697					105 697
	Constructions sur sol propre	100 510					100 510
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement			349 527	(1 992 324)		2 341 851
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 120 445		139 450	(13 222)	31 947	1 241 170
	Instal., agencement, aménagement divers	1 313 700		365 622	(481 847)	47 353	2 113 817
	Matériel de transport	9 992					9 992
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	498 523		34 432			532 956
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 490 671			2 474 171		16 500
	Avances et acomptes	21 862		4 506	13 222		13 146
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 661 400		893 537		79 300	6 475 638
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	84 462					84 462
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	125 106		50 095			175 201
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	209 569		50 095			259 663
	TOTAL	6 926 358		949 632		123 615	7 752 375

Certifié
Le Commissaire
aux Comptes

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2024
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	443 730	36 855	44 315	436 270
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	443 730	36 855	44 315	436 270
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	8 189	5 444		13 633
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		110 065		110 065
	Instal technique, matériel outillage industriels	832 262	105 986	18 724	919 523
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 094 500	188 561	47 353	1 235 709
	Matériel de transport	9 992			9 992
	Matériel de bureau, mobilier	349 784	74 298		424 082
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 294 726	484 355	66 077	2 713 003
	TOTAL	2 738 456	521 210	110 392	3 149 273

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	106 000	43 000		149 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 000	43 000		149 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	54 985	283 976	54 985	283 976
	Sur comptes clients	67 589	71 193	53 495	85 287
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	122 575	355 169	108 480	369 263
	TOTAL GENERAL	228 575	398 169	108 480	518 263
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		398 169	108 480	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

CERTIFIÉ
Commissaire
aux Comptes

Créances et Dettes

CREANCES

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	175 201		175 201
Clients douteux ou litigieux	86 857		86 857
Autres créances clients	3 572 282	3 572 282	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	10 180	10 180	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	105 357	105 357	
Taxes sur la valeur ajoutée	112 895	112 895	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	5 270	5 270	
Groupe et associés	220 000		220 000
Débiteurs divers	21 613	21 613	
Charges constatées d'avances	253 512	253 512	
TOTAL DES CREANCES	4 563 166	4 081 109	482 058

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	576 790	288 407	288 383	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 713 523	2 713 523		
Personnel et comptes rattachés	553 325	553 325		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	502 330	502 330		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	245 720	245 720		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	36 267	36 267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 309	68 309		
Groupe et associés	683	683		
Autres dettes	38 122	38 122		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 870	5 870		
TOTAL DES DETTES	4 740 938	4 452 556	288 383	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 284 107
Emprunts dettes associés (personnes physiques)

CERTIFIÉ
Le Commissaire

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		556 166,00	1,0000	556 166,00
Emises pendant l'exercice		4 407,00	1,0000	4 407,00
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		560 573,00	1,0000	560 573,00

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	208 474	Fonds MORTAGNE et RUE DE SEINE
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	208 474	

Les fonds commerciaux sont constitués des éléments non identifiables des fonds de commerce et qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan. Les fonds commerciaux concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Ils ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation selon les normes & usages du secteur d'activité de la société.

Le cas échéant, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, sachant qu'au niveau de la valeur actuelle il est retenue la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage/d'utilité.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		64 262
Autres créances clients		5 074
Clients - produits à recevoir	5 074	
Autres créances		59 188
Frs - avoir à recevoir	21 613	
Etat - produits a recevoir	5 270	
Banque-produit a recevoir	32 305	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		1 372 369
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 155
Interet courus /emprunt	2 155	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		555 223
Fourn. fact. non parvenues	355 223	
Fourn. fact. non parv. mens.	200 000	
Dettes fiscales et sociales		767 794
Dettes provisions congés	148 464	
Personnel autres chrgs à payer	404 439	
Prov charges s/cp à payer	59 386	
Organisme sociaux ch. à payer	137 954	
Taxe apprentissage À payer	2 922	
Autres impots charges à payer	14 629	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		9 074
Fournisseurs immo. fact non parvenues	9 074	
Autres dettes		38 122
Clients - avoir à établir	38 122	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			253 512
		253 512	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL	253 512

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			5 870
		5 870	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		5 870

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2024
VALEUR D'ORIGINE				138 100		138 100
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			34 525		34 525
	Dotation exercice			34 525		34 525
	TOTAL			69 050		69 050
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			98 645		98 645
	Redevances Exercice			34 816		34 816
	TOTAL			133 461		133 461
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			5 803		5 803
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			5 803		5 803
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			1 381		1 381
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			1 381		1 381
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				34 815		34 815

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	8 968 549	14 496 806	23 465 355
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	35 040	563 974	599 014
TOTAL	9 003 589	15 060 780	24 064 369

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	31/12/2024	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		22	
Professions intermédiaires		12	
Employés		12	
Ouvriers		19	
TOTAL		65	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2024	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations		84 350	84 350
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		386 106	386 106
Autres créances		220 000	220 000
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 472	14 472
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations		974 895	974 895
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

CERTIFIÉ
Le Commissaire aux Comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	12 813	12 380	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	12 813	12 380	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	12 813	12 380	100,00	100,00				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2024 Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	2 572 504	375 680	2 196 824
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(178 279)	(26 035)	(152 244)
RESULTAT COMPTABLE	2 394 225	349 645	2 044 580

(1) après retraitements fiscaux.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution donnée au LCL encours à l'étranger		200 000	
		200 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		7 184	
		7 184	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		189 170	
		189 170	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		396 354	

(1) Dont concernant :
- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
64 ans	moin d'un an	0 €
59 à 63 ans	1 à 5 ans	11 803 €
54 à 58 ans	6 à 10 ans	33 843 €
44 à 53 ans	11 à 20 ans	80 222 €
34 à 43 ans	21 à 30 ans	42 330 €
moins de 34 ans	plus de 30 ans	20 973 €
	Engagement total	189 170 €

Hypothèses de calculs retenues

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2024 n'intègrent pas le passif social lié aux engagements de retraite.
Le calcul retenu pour estimer ce passif est la méthode dite des « unités de crédit projetées ».
Conformément à la norme comptable IAS 19 et à la recommandation 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité (CNC), cette évaluation retient comme base de calcul le salaire de fin de carrière. Les droits acquis sont quant à eux calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée selon le rapport ancienneté acquise sur ancienneté totale.
L'utilisation de cette méthode correspond à la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaire (jusqu'à l'âge de départ à la retraite) ainsi que des probabilités de turn-over et de survie.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Table de mortalité : table réglementaire TV 88/90 de l'INSEE,
- Taux de turn-over : faible (toutes catégories confondues),
- Taux de progression des salaires : 4 % dégressif en fonction de l'âge du salarié pour toutes les catégories,
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour tout le personnel, Initiative du départ : le salarié,
- Taux de charges sociales patronales retenu : 45% quelle que soit la catégorie,
- Table de convention collective retenue pour les droits acquis : Convention Collective de l'industrie de la Chimie,
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle : 2.5 % (inflation comprise)

Compte tenu de ces hypothèses actuarielles, le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière s'élève à 189 170 € au 31 décembre 2024.

	Dirigeants	*Autres*	*Provisions*
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		189 170 €	189 170 €

A la clôture des comptes annuels, ce passif n'est pas couvert par voie de provision ou par un contrat d'assurance.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2024

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
Etablissement Blondeau	SA	431 232	40,52

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Filiales et participations

31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SDE TRUDON ASIA	51 505	959 040	100,00	42 299	42 299
SDE TRUDON US	10 000	3 709 975	100,00	6 930	6 930
SDE TRUDON UK	30 000	(3 432)	100,00	35 121	35 121
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SDE TRUDON ASIA			1 640 083	(33 152)	
SDE TRUDON US			10 233 662	2 171 142	974 895
SDE TRUDON UK	220 000		432 407	(53 133)	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A françaises	Filiales non reprises en A étrangères	Participations non reprises en A françaises	Participations non reprises en A étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Les informations de ce tableau sont données en monnaie local (US dollars pour Trudon US et Asia, Livre Sterling pour Trudon UK)

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67110000 - Pénalités	489	
67180000 - Charges exceptionnelles	200 000	
77180000 - Produits exceptionnels		9 308
77180010 - Pdts excpt. dÉdommagt fourn.		226
77180020 - Produit exceptionnel sinistre		426
77520000 - Cession immo. corporelles		12 250
Totalisation	200 489	22 210

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Transferts de charges

	31/12/2024
Remboursement de formations	440
IJ Prévoyance	40 208
Refacturations diverses	53 227
TOTAL	93 875

CERTIFIE
Le Commissair
aux Comptes

In Extenso
AUDIT

S.A.S C.I.R.
Siège social : 23 rue d'Anjou, 75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé
Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé

Convention de prestations d'assistance et de prestations de services :

Entités concernées : SAS DYNACOM et SAS C.I.R.

Personne concernée : Monsieur Olivier BLONDEAU

Nature, objet et modalités : En date du 13 février 2018, une convention d'assistance et de prestations de services a été signé entre la SAS DYNACOM et la SAS CIR. L'avenant N°2 du 23 avril 2024 modifie l'article 3 « prix et facturation » de la convention. La rémunération mensuelle de la société DYNACOM est fixée à compter du 1er janvier 2024 à 41 000€ HT.

Au titre de 2024, la redevance annuelle facturée par la société DYNACOM s'est élevée à 492 000€.

ALENCON, le 28 avril 2025
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO ORNE

Hervé MARIE